

COMPTE RENDU REUNION
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Juillet 2021 A 18H

Membres présents : BALLIGAND Sylvie, CORNELOUP Danielle, DUPUIS Patrick, GORISSEN Marielle, GRISARD Bernard, JONDET Virginie, LARDY Jean-Paul, MALATIER Serge, RIZARD Fabienne, VOUILLON Denis, CINQUIN Romain, DUMONT Ivan, BERTHOY Cédric

Excusé(s) : RIZARD Corinne

Absent(s) : /

Procuration(s) : Mme RIZARD Corinne donne pouvoir à Mme RIZARD Fabienne ;

Secrétaire de séance : Danielle CORNELOUP

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 25 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

1. Point sur les travaux du local pôle santé :

Les travaux avancent bien. PARAY LINO doit terminer la pose du revêtement la semaine prochaine. Emmanuel GEOFFRAY va bientôt avoir fini. Le bâtiment pourra être fonctionnel en septembre. Les infirmières s'occupent de la décoration. Des chaises ont été amenées pour la salle d'attente. Les boîtes à lettres seront installées derrière le bâtiment à côté de celle de M. MAGNIER. Les infirmières sont d'accords pour le tarif de location qui sera de 200€ par praticien. Concernant les charges, la commune payera la globalité mais refacturera à chacun des praticiens en fonction de leur utilisation. Au bout de 6 mois chaque praticien payera un loyer avec charges comprises. Le conseil municipal valide l'appellation de « Local pôle santé ». Un devis sera demandé concernant l'enseigne à apposer sur le bâtiment. M. DUPUIS fait remarquer que 2 extincteurs seront installés pour ce local.

Concernant l'actuel local qui sert à l'ostéopathe, les institutrices récupéreront ce bâtiment afin de stocker différents matériaux.

2. RPI :

La commission RPI se réunit le 8 juillet dernier. Il est prévu à la rentrée 18 enfants scolarisés à l'école maternelle de Varennes et 34 enfants à l'école Élémentaire de Gibles. Il a été évoqué au de cette réunion que le maire de Châtenay a signé deux dérogations, pour 2 enfants de Châtenay, ayant une nounou en dehors du RPI, et ainsi leur permettre d'être scolarisés à La Clayette. Ce qui n'est pas conforme à la convention signée par les 5 maires du RPI.

La cantine scolaire a évoqué ses difficultés de trésorerie en cours d'année même avec un bilan positif. Et demande un versement de subvention en début d'année scolaire ou janvier afin de ne pas avoir d'imprévu et permettre à la cantinière d'acheter des produits de meilleure qualité. Les maires ont proposé de se réunir prochainement afin de discuter du montant des futures subventions octroyées à l'association de la cantine, qui seront accordées sur justificatif et présentation du bilan comptable de l'année écoulée.

3. Prévision rentrée scolaire :

Un nouveau bus a été acheté par la commune de Gibles. Il vient du garage MARTINOT, il s'agit d'un minibus de 9 places de la marque de RENAULT. Il affiche 17 000 Kms au compteur et a coûté 19 964€ HT. Ce bus servira à transporter les élèves de Saint Racho, Châtenay et Varennes.

M. le maire informe le conseil municipal qu'un courrier concernant l'inscription transport/garderie sera prochainement envoyé aux parents des élèves du RPI.

Enfin M. le maire avise le conseil municipal que Mme TITO Delphine va démissionner très prochainement de ses fonctions de chauffeur de bus scolaire. Nous serons donc à la recherche 2 chauffeurs de bus pour la prochaine rentrée. Des pistes sont évoquées pour le minibus de 9 places qui présentent moins de contraintes que le remplacement de Delphine TITO.

4. Voirie :

M. MALATIER annonce au conseil municipal que suite à la réduction du budget de la communauté de communes concernant la voirie, les travaux seront restreints sur la commune. Il est prévu des travaux à « la Charnée », sur le « chemin des Desmurs » et enfin au « chemin du Côté ».

M. MALATIER informe aussi que l'entreprise de Stéphane BALLAND entreprendra des travaux « aux Souris ». Il y aura l'installation d'un panneau « STOP » à Chantalouette. Un panneau « SENS INTERDIT » situé sur le bourg sera enlevé et remplacé par un panneau « STOP ».

Enfin le conseil municipal valide à l'unanimité le devis pour les « têtes d'aqueduc » d'une valeur de 351€ HT.

5. Affaires diverses :

- Maison proche de l'ADMR : Précédemment il avait été évoqué que la commune projetait d'acheter le bâtiment qui est à côté de l'ADMR. Effectivement ces derniers souhaitant s'agrandir pour stocker leurs archives prévoyaient de payer une location pour ce nouveau bâtiment. Malheureusement ce bâtiment a été vendu très récemment sans mettre au courant l'agence immobilière.

L'ADMR a stocké des archives dans l'armoire de la seconde salle de réunion de la mairie.

- Permis de construire PEREIRA : M. le maire informe le conseil municipal que M. et Mme PEREIRA annulent leur projet de construction d'une maison d'habitation. Ils renoncent pour cause que les coûts s'annoncent plus élevés que prévu et les artisans ne pourraient commencer les travaux pas avant l'année prochaine.
- Dossier LANDRE : M. le maire rappelle au conseil municipal que M. LANDRE avait acheté des terrains et les avaient fait lotir. Il avait obtenu un permis d'aménager en 2006. Mais ce dernier n'a plus fait de travaux depuis cette date, par conséquent le permis d'aménager est devenu caduc. Ne souhaitant plus payer de taxes pour ces parcelles, M. LANDRE propose à la mairie ses terrains pour une valeur symbolique. M. le maire propose de solliciter l'avis de la commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) afin de savoir si ces terrains pourront être destinés à des constructions d'habitations seul condition pour que la commune reprenne ces parcelles. Le conseil municipal approuve.
- Questionnaire COM-COM : Un questionnaire avait été réalisé par la communauté de communes afin de connaître le nombre de personnes intéressées par la création d'une micro-crèche sur le territoire. A ce jour 23 questionnaires ont été récoltés, 17 d'entre eux montraient un intérêt à ce projet.
- Reprise des pneus usagers : Mme GORISSEN relate au conseil municipal un projet de reprise des pneus usagers des agriculteurs, un projet qui va se mettre en place avec la commune de Varennes-sous-Dun. Elle précise que des subventions pourraient être obtenues dans le cadre de ce projet. Mais plusieurs questions sont soulevées : Est-ce que les agriculteurs de Gibles seraient intéressés ? Combien de tonnes pourraient être récupérées ? Qui pourrait s'occuper de l'organisation de cette collecte ?
M. le maire propose au conseil d'organiser une rencontre avec M. AZNAR afin d'en savoir un peu plus sur ce projet.
- L'exposition « Giblo-talents » : M. LARDY informe le conseil municipal que cette exposition organisée le week-end du 17 et 18 juillet par la municipalité a rencontré un vif succès. 154 personnes sont venues voir les différentes œuvres proposées par les 7 artistes locaux, tous amateurs. Des photos et vidéos seront mises sur le site Internet de la commune.
- Remarques diverses : Mme GORISSEN propose de restaurer la nouvelle garderie en

donnant un coup de peinture aux murs intérieurs. Nettoyer les plinthes, les murs, plafond et fenêtres. Pour cela une dizaine de bénévoles serait mobilisé.

M. DUPUIS souhaiterait demander un devis pour l'installation d'une bergère vers l'église ou bien l'installation d'une table avec un ban.

Mme GORISSEN propose de fabriquer des bancs avec des palettes et de les installer pour les jardins partagés.

Enfin M. BERTHOY fait remarquer qu'il y a un manque de containers communaux notamment sur le bourg.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15